

Informations

Rapides

16 décembre 2016 - n° 329



■ L'emploi dans la fonction publique – au 31 décembre 2015 (premiers résultats)

En 2015, l'emploi dans la fonction publique se stabilise

Fin 2015, la fonction publique emploie 5,65 millions de salariés y compris les bénéficiaires de contrats aidés, soit 7 000 de plus en un an (+0,1 %). Hors contrats aidés, les effectifs sont stables à 5,45 millions après une hausse de 0,3 % en 2014.

En équivalent temps plein, le volume annuel de travail y compris contrats aidés augmente de 0,3 %, plus faiblement qu'en 2014 (+1,2 %), et atteint 5,29 millions.

Dans la fonction publique de l'État, les effectifs sont en légère hausse fin 2015 (+0,1 % dans les ministères comme dans les établissements publics), après une stabilité en 2014. Dans les établissements publics, la nette baisse des contrats aidés (-4,3 %) limite la hausse d'ensemble. Hors contrats aidés, les effectifs y augmentent de 0,7 %. Dans les ministères, la légère hausse d'ensemble est portée par l'accroissement des effectifs de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (+1,1 %) et de la Justice (+1,2 %). En revanche, l'emploi diminue dans la plupart des autres ministères, notamment celui de l'Écologie (-5,2 %) dont -3,8 % du fait de transferts vers la fonction publique territoriale, et dans une moindre mesure, dans les ministères de l'Économie et des Finances (-1,8 %) et de la Défense (-1,3 %).

Dans la fonction publique territoriale, les effectifs ralentissent fortement (+0,1 % après +1,5 % en 2014, y compris contrats aidés). Ils augmentent dans les organismes régionaux et départementaux (+1,2 %) qui incluent la métropole de Lyon, créée en 2015 dans le périmètre départemental. Ils diminuent dans le secteur communal (-0,2 %). Toutefois, à périmètre constant, les effectifs s'accroissent de 0,1 % dans chaque bloc. Hors contrats aidés, les effectifs de la fonction publique territoriale diminuent en 2015 (-0,3 %).

Dans la fonction publique hospitalière, les effectifs ralentissent aussi en 2015 (+0,3 % après +0,9 % en 2014, y compris contrats aidés). Ils sont quasi stables dans les hôpitaux (+0,1 %) et dynamiques dans les établissements médico-sociaux (+1,5 %).

Effectifs par versant de la fonction publique

		Niveaux en milliers	Évolution (en %)	
		2015 (p)	2013-2014	2014-2015 (p)
Effectifs au 31 décembre (1)				
Fonction publique de l'État	Ensemble, yc contrats aidés	2 477,5	0,0	0,1
	hors contrats aidés	2 398,0	-0,3	0,2
Fonction publique territoriale	Ensemble, yc contrats aidés	1 984,2	1,5	0,1
	hors contrats aidés	1 889,3	0,8	-0,3
Fonction publique hospitalière	Ensemble, yc contrats aidés	1 186,9	0,9	0,3
	hors contrats aidés	1 163,5	0,7	0,2
Fonction publique	Ensemble, yc contrats aidés	5 648,6	0,7	0,1
	hors contrats aidés	5 450,9	0,3	0,0
Volume de travail en équivalent temps plein (2)				
Fonction publique	Ensemble, yc contrats aidés	5 294,8	1,2	0,3
	hors contrats aidés	5 150,3	0,5	0,1

(p) : données provisoires

(1) postes principaux finaux au 31 décembre

(2) tout poste actif dans l'année

Champ : France

Sources : Insee, Siasp

Effectifs par versant de la fonction publique et par type d'employeur

	En milliers 2015 (p)	Évolution sur un an (en %) (p)	
	yc contrats aidés	yc contrats aidés	hors contrats aidés
Effectifs au 31 décembre			
Fonction publique de l'État			
Ministères	1 914,8	0,1	0,1
Etab. publics à caractère administratif	562,6	0,1	0,7
Fonction publique territoriale			
Régions et départements	459,4	1,2 (0,1*)	1,2 (0,1*)
Secteur communal (1)	1 524,9	-0,2 (0,1*)	-0,7 (-0,4*)
Fonction publique hospitalière			
Hôpitaux	1 041,4	0,1	0,1
Etab. médico-sociaux (2)	145,5	1,5	1,1

(p) : données provisoires

(1) y compris offices publics d'habitations à loyer modéré (OPHLM), caisses de crédit municipal, régions et EPA locaux

(2) y compris établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

* évolution calculée à périmètre constant (en considérant dans le niveau départemental la Communauté urbaine de Lyon en 2014 et la métropole en 2015).

Champ : postes principaux finaux au 31 décembre, France

Sources : Insee, Siasp

Pour en savoir plus :

Le Système d'information sur les agents des services publics (Siasp) produit par l'Insee à partir de l'exercice 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique. Il est alimenté par les fichiers mensuels de paie de l'État pour la majorité des agents relevant de la fonction publique de l'État (FPE) et par les déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour ceux relevant de la fonction publique territoriale (FPT) et de la fonction publique hospitalière (FPH) ainsi que pour une partie de la FPE.

Siasp décrit pour chaque salarié la nature de l'emploi, les dates de début et de fin de période de paie, le nombre d'heures salariées, la condition d'emploi (temps complet, temps partiel), le montant des rémunérations versées, etc. Il intègre des concepts et variables caractéristiques de la fonction publique, liés notamment au statut de l'agent ou à son mode de rémunération (grade, échelon, indice, etc.).

Il vise à assurer la cohérence des concepts en matière de conditions d'emploi et de revenus pour les trois versants de la fonction publique, ainsi qu'avec le secteur privé. Reposant sur des données individuelles, il permet notamment de traiter de la multi-activité et d'alimenter le panel tous salariés.

Ce système d'information s'est substitué aux données issues des enquêtes déclaratives auprès des employeurs anciennement mobilisées (enquête Colter auprès des établissements de la FPT, enquêtes SAE et EHPA de la Drees pour leur partie sur le personnel).

Les agents des établissements médico-sociaux rattachés à un centre hospitalier sont comptabilisés dans les effectifs des hôpitaux.

Le périmètre de la fonction publique est constitué des personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. Le tracé de chacun des versants (FPE, FPT et FPH) s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur. Les définitions, concepts et périmètres relatifs aux agents des trois versants de la fonction publique sont précisés dans la rubrique Siasp de « Sources et Méthodes » sur [insee.fr \(https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1322\)](https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1322) et dans la rubrique Définitions et méthodes de « Statistiques » sur [fonction-publique.gouv.fr \(http://www.fonction-publique.gouv.fr/documents-et-methodes\)](http://www.fonction-publique.gouv.fr/documents-et-methodes).

Définitions :

Le **poste principal final au 31 décembre** d'un agent est le poste actif non annexe qu'il occupe à cette date (et le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est **actif** s'il donne lieu à une rémunération d'activité, et **non annexe** si le volume de travail et le niveau de rémunération associés sont suffisants (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2003>).

L'**équivalent temps plein (EQTP)** mesure le volume de travail en termes de nombre d'heures. Un agent travaillant à temps plein sur un poste à temps complet compte pour 1, les autres sont comptés au prorata de leur temps de travail par rapport à un temps complet.

Un **contrat aidé** est un [contrat de travail](https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1812) dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, qui peuvent prendre la forme de [subventions](https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1812) à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1812>)

Métropole de Lyon : Créée en 2015, la métropole de Lyon est une collectivité à statut particulier qui exerce, sur les 59 communes de son territoire, à la fois les compétences dévolues aux conseils départementaux et aux groupements à fiscalité propre. Depuis 2015, le conseil départemental du Rhône exerce ses compétences uniquement sur les autres communes du département.

L'**appellation « Ministère de l'Écologie »** recouvre ici le Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer et le Ministère de l'Égalité des territoires et du logement

Les données définitives 2014 sont disponibles :

- Chiffres clés 2014 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2493501>
- Insee Première n° 1586, mars 2016 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908147>
- Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2016 : <http://www.fonction-publique.gouv.fr/rapports-annuels-0>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr
-  Suivez-nous aussi sur [Twitter @InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)

Prochaine publication : décembre 2017